

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 89 (1948), p. 119-128

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1948__89__119_0

© Société de statistique de Paris, 1948, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — ÉTAT DE LA POPULATION

Le décret du 30 décembre 1946, publié au *Journal officiel* des 30 et 31 décembre 1946, a déclaré seuls authentiques, à partir du 1^{er} janvier 1947, les divers tableaux de la population française annexés au rapport qui a été présenté au Président du Gouvernement provisoire de la République par les Ministres de l'Intérieur et de l'Économie nationale et dressé par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques.

Ces données confirment les indications provisoires fournies par la précédente chronique (1). Le cadre restreint de la présente étude ne permettant pas l'analyse détaillée des divers résultats susvisés (2), nous nous bornerons à indiquer sommairement les traits essentiels de l'état de la population au 10 mars 1946.

La population légale de la France, recensée à cette date, s'élève à 40.502.513 (3) habitants dont 1.670.742 (3) étrangers. Il convient d'ajouter à ce nombre les 310.000 personnes qui n'ont pas été saisies par le recensement du fait qu'elles se trouvaient hors de France. Elles se répartissent ainsi :

1 ^o Armée de terre (officiers, soldats et membres de leurs familles)	225.000
2 ^o Armée de l'Air (officiers, soldats et membres de leurs familles)	23.000
3 ^o Marine Nationale (officiers, marins et membres de leurs familles)	31.000
4 ^o Marine de commerce (officiers et marins)	6.000
5 ^o Gouvernement militaire en Allemagne et en Autriche (fonctionnaires et leurs familles)	25.000
TOTAL	310.000

Évolution. — Depuis le début du xix^e siècle, la population de la France n'a cessé de croître, sauf au cours des périodes de guerre, mais l'augmentation s'est progressivement ralentie, ainsi qu'en témoigne la série d'indices ci-après, obtenus en ramenant à 1.000 la population recensée en 1801 sur le territoire actuel de la métropole (90 départements).

1801	1.000	1911	1.468
1821	1.103	1921	1.388
1841	1.236	1926	1.442
1861	1.323	1931	1.481
1881	1.389	1936	1.483
1901	1.440	1946	1.434

Parmi les grandes puissances mondiales, la France est celle dont l'accroissement depuis 1800 a été le plus lent. En effet, l'indice en 1946 s'établit à 2.500

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique* de Paris, n° 11-12 novembre-décembre 1946, p. 268.

(2) Voir « Premiers résultats du recensement général de la population » publié par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques.

(3) Nombre rectifié.

pour l'Italie, 2.760 pour l'Allemagne, 3.070 pour la Grande-Bretagne et 28.000 pour les États-Unis. Si l'immigration étrangère a réussi à maintenir les effectifs de la France, la dénatalité y a provoqué un vieillissement qui se traduit, en 1946, par la proportion de 18 vieillards au-dessus de 60 ans pour 100 personnes au total.

Bilan. — Le tableau ci-après permet d'apprécier les différents mouvements de population s'étant produits au cours de la décade 1936-1946.

Nombres en milliers

	Total	Français	Étrangers
Population totale le 8 mars 1936	41.610	39.450 (4)	2.160 (4)
Naissances vivantes	6.036	— 1.060	— 90 (1)
Décès naturels	6.586		
Militaires tués sous pavillon français ou allié ou morts de leurs blessures.			
Campagne 1939-1940.	92		
Armées de la libération 1940-1945 . .	58		
Forces Françaises de l'Intérieur			
Décès par faits de guerre (victimes civiles):			
Bombardements.	60		
Opérations terrestres, massacres . . .	60		
Fusillés	30		
Décès de Français retenus hors de la métropole par l'ennemi :		— 280	
Prisonniers de guerre.	40		
Déportés politiques	60		
Déportés raciaux	100		
Travailleurs	40		
Français incorporés dans la Wehrmacht : Tués	30		
Disparus.	10		
Naturalisations.		+ 200	— 200
Autres acquisitions de la nationalité française.		+ 20	— 20
Attribution de plein droit de la nationalité française à la naissance		+ 250	— 250
Excédent d'immigration.	+ 320	+ 250 (2)	+ 70 (3)
Population totale le 10 mars 1946 . . .	40.780	39.110	1.670

De 1936 à 1946, la diminution de la population est beaucoup moins forte que celle observée de 1911 à 1921, en raison des aspects très différents des deux guerres. D'autre part, la campagne 1939-1945 n'a créé que deux classes « creuses » (1940 et 1941) alors que celle de 1914-1918 en a provoqué cinq (de 1915 à 1919).

Variations par département de 1936 à 1946. — Le recul de la population n'a pas été général. Les importants déplacements de population provoqués par la guerre ont fait augmenter la population de 32 départements. Ce sont notamment ceux du Centre et du bassin de la Garonne qui ont accueilli des réfugiés, origi-

(1) Dans les naissances étrangères sont compris les enfants français de plein droit quoique de père étranger. Ces enfants ont été défalqués à la ligne : attribution de plein droit de la nationalité française.

(2) La guerre a provoqué le retour dans la métropole de Français séjournant à l'étranger et aux colonies.

(3) Excédent d'immigration de 1936 à 1938, dû aux conditions économiques favorables et à l'afflux des réfugiés espagnols au début de 1939. — 250.000 étrangers, dont 150.000 Italiens, ont quitté la France pendant la guerre.

(4) Nombres corrigés compte tenu de la législation actuelle.

naires des frontières du Nord et de l'Est, des régions côtières de l'Ouest et de la Méditerranée.

Les plus fortes diminutions, en nombre absolu, ont été constatées dans les départements ci-après :

Bouches-du-Rhône (1).	252.000	Seine-Inférieure	69.000
Seine	187.000	Alpes-Maritimes	65.000
Rhône (1)	110.000	Corse (1)	55.000
Nord	105.000	Meurthe-et-Moselle	47.000
Moselle.	74.000	Ardennes	43.000

Les départements ayant enregistré les plus fortes augmentations, en nombre absolu, sont :

Haute-Garonne	54.000	Ille-et-Vilaine	12.000
Sarthe.	24.000	Eure	12.000
Maine-et-Loire.	18.000	Haute-Savoie.	11.000
Hautes-Pyrénées.	13.000	Gironde.	8.000
Lot-et-Garonne	13.000	Vienne	7.000

Répartition de la population. — Un tiers environ de la population de 1946 est concentré dans des départements comptant plus de 800.000 habitants contre un dixième seulement, en 1876. La densité par département varie de 12 au kilomètre carré dans les Basses-Alpes, à 332 dans le Nord et 9.960 dans la Seine. Le jour du recensement, on comptait 37.989 communes dont 10 inhabitées. Depuis 1866, le dépeuplement des campagnes n'a cessé d'augmenter le nombre des petites communes (moins de 500 habitants). Corrélativement, celui des villes de plus de 5.000 habitants a poursuivi son mouvement ascendant. Quant aux communes de moyenne importance (de 500 à 5.000 habitants), leur nombre a sensiblement diminué.

Dans 579 communes, la population comptait moins de 50 habitants. Parmi elles, il y en a 20 dont la population s'échelonne de 3 à 10 habitants. Elles se situent dans les régions montagneuses (Basses-Alpes) et sur les champs de bataille des départements de la Haute-Marne et de la Meuse. Enfin, 48 communes comptent de 11 à 20 habitants, 101 de 21 à 30, 187 de 31 à 40 et 223 de 41 à 50.

La part relative de la population de chaque catégorie de commune, dans la population totale, s'établit comme suit :

Communes de

	moins de 500 hab.	de 501 à 1.000	de 1.001 à 5.000	de plus de 5.000	Total
1946	14,1	13,3	25,7	46,9	100,0
1906	12,9	17,2	33,4	36,5	100,0
1866	13,4	21,4	40,8	24,4	100,0

Grandes villes. — Voici les 22 villes de plus de 100.000 habitants en 1946, avec leur chiffre de population et, entre parenthèses, la variation en milliers, par rapport à 1936. Les 5 nouvelles grandes villes sont indiquées en italiques : Paris 2.725.374 (— 104), Marseille 636.264 (— 278), Lyon 460.748 (— 110)

(1) Dans ce département la diminution est en grande partie apparente, en raison de la surestimation de la population en 1936.

Toulouse 264.411 (+ 51), Bordeaux 253.751 (— 5), Nice 211.165 (— 31), Nantes 200.265 (+ 5), Lille 188.871 (— 12), Saint-Étienne 177.966 (— 12), Strasbourg 175.515 (— 18), Toulon 125.742 (— 25), *Rennes* 113.781 (+ 15), Nancy 113.477 (— 8), Reims 110.749 (— 6), Clermont-Ferrand 108.090 (+ 7), *Limoges* 107.857 (+ 13), Rouen 107.739 (— 15), Le Havre 106.934 (— 57), *Grenoble* 102.161 (+ 6), Roubaix 100.978 (— 6), *Dijon* 100.664 (+ 4), *Le Mans* 100.455 (+ 16). Toutes ces variations résultent des circonstances particulières de la dernière guerre : destructions d'une part, recueil de réfugiés d'autre part.

Étrangers. — De 2.454.000 en 1936, le nombre des étrangers est tombé à 1.671.000 en 1946. Le bilan de la page 120 fournit l'explication de ce recul : il ne correspond nullement à un excédent d'émigration, mais résulte surtout de l'acquisition de la nationalité française par naturalisation ou sous une autre forme et de l'attribution de plein droit de la nationalité française à la naissance.

Dans l'ensemble des étrangers, on a compté 28 % d'Italiens, 25 % de Polonais, 18 % d'Espagnols, 10 % de Belges et 19 % de ressortissants d'autres pays. Les plus fortes proportions d'étrangers sont relevées dans les départements suivants, qui se distinguent, soit par leur caractère industriel, soit par leur situation proche des frontières.

DÉPARTEMENTS	MILLIERS d'étrangers	NATIONALITÉS dominantes	DÉPARTEMENTS	MILLIERS d'étrangers	NATIONALITÉS dominantes
Seine	194,2	Polonais-Russes	Seine-et-Oise	59,6	Italiens-Polonais
Nord	120,7	Belges-Polonais	Alpes-Maritimes . . .	58,8	Italiens
Pas-de-Calais	110,2	Polonais	Meurthe-et-Moselle . .	40,8	Italiens-Polonais
Bouches-du-Rhône . .	88,2	Italiens	Haute-Garonne	40,5	Espagnols-Italiens
Moselle	64,2	Polonais-Italiens			

La densité des étrangers qui est de 41 pour 1.000 habitants dans l'ensemble de la France s'échelonne de 1,6 dans le Morbihan à 131 dans les Alpes-Maritimes.

Population urbaine et rurale. — Depuis un siècle, l'exode rural n'a cessé de faire croître l'importance relative de la population urbaine (population totale des communes qui comptent plus de 2.000 habitants agglomérés au chef-lieu). De 24 % en 1846, celle-ci a dépassé 40 % en 1901 et 50 % en 1931 pour atteindre 52,4 % en 1936 et 53,2 % en 1946, soit 21.551.000 personnes. Malgré les conditions d'existence très difficiles que connaissent actuellement les habitants des villes, l'importance de ceux-ci s'est maintenue et même légèrement accrue.

La population urbaine est condensée dans quelques grands centres industriels : 12 départements seulement accusent une proportion de population urbaine supérieure à 60 %. Citons les plus importants : Seine 100 %, Bouches-du-Rhône 89, Alpes-Maritimes 84, Rhône 80, Seine-et-Oise 77, Nord 76, Var 70, Meurthe-et-Moselle 67. En revanche, les populations rurales sont le plus fortement représentées dans les départements agricoles et montagneux : Creuse 86 %, Côtes-du-Nord 82, Gers 81, Vendée, Haute-Savoie, Cantal, Lozère, Landes 80.

Conclusion. — Les résultats du dénombrement connus jusqu'ici n'ont permis que quelques considérations assez générales relatives à la population légale. Ce n'est que lorsque l'exploitation des bulletins individuels aura fourni la struc-

ture de la population par sexe, âge, état matrimonial et activité professionnelle (1) qu'il sera possible de brosser un tableau complet de l'état de la population. Retenons, en attendant, que la situation démographique au lendemain de la dernière guerre apparaît moins défavorable qu'à l'issue du premier conflit mondial. Le maintien (s'il est possible) de la fécondité à un taux élevé et une sage politique d'immigration pourront concourir à combler les lacunes creusées par la dénatalité et les méfaits de l'état de guerre.

II. — MOUVEMENT DE LA POPULATION

A. — France

Pour la première fois, depuis la fin des hostilités, les résultats démographiques sont établis pour l'ensemble des 90 départements français, les 3 départements alsaciens et lorrain ayant pu, à nouveau, fournir des renseignements complets et précis. Afin d'assurer la comparabilité de ces résultats avec ceux des années antérieures, ceux-ci ont été extrapolés à 90 départements.

Mouvement de la population en France en 1946 (Résultats provisoires pour 90 départements)

Années	Millions d'habitants évalués	Milliers de					Excédent de naissances	Proportions pour 10 000 habitants			Mortalité infantile pour 1.000 naissances
		Mariages	Divorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total de 0-1 an	(1)		Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès	
1938 . . .	42,0	274	24,3	612	647	40,1	— 35	131	146	154	66
1939 . . .	41,9	258	21,8	612	642	38,9	— 30	123	146	153	64
1940 . . .	41,0	177	11,3	559	760	50,6	—201	86	136	185	91
1941 . . .	39,6	226	14,7	520	674	37,8	—154	114	131	170	73
1942 . . .	39,4	267	14,9	573	657	40,7	— 84	136	145	167	71
1943 . . .	39,0	219	18,0	613	631	46,2	— 18	112	157	161	75
1944 . . .	38,9	205	17,8	627	744	48,7	—117	105	161	191	78
1945 (2) . .	39,7	385	24,4	641	658	69,4	— 17	194	162	166	108
1946 (2) . .	40,5	514	52,0	836	542	56,2	+ 294	254	206	134	66

(1) Les nombres comprennent les victimes civiles de la guerre pour lesquelles un acte de décès a été dressé; les pertes militaires n'y sont pas incluses.

(2) Nombres provisoires.

Nuptialité. — La recrudescence des mariages, amorcée au cours du deuxième trimestre 1945, a subi, en 1946, l'arrêt saisonnier au premier trimestre (imputable, en grande partie, à l'usage religieux de la non-célébration des unions au cours du carême), puis a atteint son point culminant au deuxième trimestre, pour se maintenir, par la suite, à un niveau élevé avec, cependant, tendance à la baisse, ainsi que l'indique le tableau ci-après. De 372.000 en 1945, le nombre des mariages s'élève à 514.000 en 1946, chiffre record qui, toutefois, reste inférieur au maximum de 623.000, constaté en 1920, au lendemain de la guerre précédente. De 199 en 1945, la proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants s'élève à 254 en 1946. Ce taux n'atteint pas le niveau record de 319

(1) Un sondage effectué parmi la population active recensée a permis l'établissement de certains résultats préliminaires, qui ont fait l'objet d'une étude parue au *Bulletin de la Statistique générale de la France*, fascicule mai-juin-juillet 1947.

constaté en 1920, où l'on se trouvait en présence de circonstances différentes. En effet, les années 1939-1945 n'ont pas connu l'effondrement de la nuptialité qui s'était produit entre 1914 et 1918, aussi l'effet de compensation, constaté en 1946, a-t-il été moins accentué. En revanche, la présence, en position avantageuse parmi les mariables de l'époque actuelle, des générations abondantes de l'autre après-guerre, permet d'escompter le maintien d'un taux de nuptialité relativement élevé.

Nombres en milliers

1946 — Trimestre	MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES vivantes	DÉCÈS		EXCÉDENT de naissances
				au total	0 — 1 an	
1 ^{er}	95	8,5	205	180	17,9	+ 25
2 ^e	150	12,7	223	125	14,3	+ 98
3 ^e	145	14,9	213	107	12,3	+ 106
4 ^e	124	15,9	195	130	11,7	+ 65
Année	514	52,0	886	542	56,2	+ 294

Divorces. — Comme il fallait s'y attendre, le relèvement de la nuptialité a été accompagné d'un accroissement du nombre des divorces. C'est là un phénomène normal d'après-guerre, mais le nombre des unions dissoutes en 1946, 52.000 (contre 24.000 en 1945) dépasse largement le maximum enregistré au lendemain de l'autre guerre : 33.000 en 1921. Il y a lieu de noter que la législation restrictive, en matière de divorce, introduite par le gouvernement de Vichy et abolie après la libération, avait effectivement retardé un grand nombre de jugements de divorces.

Natalité. — C'est évidemment à partir de 1946 seulement que la recrudescence de la nuptialité en 1945 a porté ses fruits. Dès le premier trimestre, le nombre des nouveau-nés, augmentant d'un tiers, dépasse 200.000; le record, 223.000, est atteint au 2^e trimestre; puis, se manifeste une légère tendance à la baisse, correspondant d'ailleurs au rythme saisonnier, sans toutefois en atteindre l'accentuation.

En 1946, le taux de natalité s'établit à 206 pour 10.000 habitants contre 164 en 1945 et 214 en 1920. L'examen du taux de fécondité, plus significatif, nous apprend que le relèvement de la fécondité matrimoniale, constaté depuis 1942, s'est poursuivi et accentué en 1944. En effet, si l'on rapproche les naissances légitimes du nombre moyen des épouses non séparées de leur époux, on obtient les taux suivants de fécondité matrimoniale réelle : 1942 : 95; 1943 : 105; 1944 : 111. Ils dépassent sensiblement le niveau moyen d'avant-guerre qui était d'environ 90 pour 1.000 femmes mariées. Corrélativement, le taux net de reproduction poursuit son redressement : de 85 en 1942, il s'élève à 90 en 1943, 94 en 1944, 95 en 1945 et 120 en 1946 (ces deux derniers taux résultant d'une évaluation).

Mortalité. — Comme la natalité, la mortalité accuse un chiffre record, mais en sens inverse : 542.000 décès. Jamais on n'avait enregistré, en France, un nombre aussi faible de décédés. Ce fait résulte de la sélection que la mort a faite parmi les vieillards, au cours des années précédentes; une fois de plus,

on observe le phénomène de compensation. D'autre part, ce résultat ne doit être considéré comme relativement favorable que pour la *mortalité générale*, chiffrée par le tableau ci-dessous, dressé pour les seuls décès naturels.

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
<i>Ensemble des décès.</i>									
Décès en milliers	647	642	738	673	654	624	677	656	542
Décès pour 10.000 habitants .	154	153	180	170	166	160	174	165	134

<i>Décès d'enfants de moins d'un an.</i>									
Décès en milliers	40,1	38,9	50,6	37,8	40,7	46,3	48,7	69,4	56,0
Décès pour 1.000 nés vivants.	66	64	91	73	71	76	78	108	66

Si la mortalité *infantile* s'est sensiblement améliorée, par rapport à l'année 1945, son taux en 1946 reste au niveau de celui d'avant-guerre, alors que la mortalité générale lui est inférieur de 13 %. Comme la mortalité infantile n'a cessé de décroître depuis un siècle, il est vraisemblable que, sans la dernière guerre, on aurait enregistré, en 1946, un taux inférieur à celui qui vient d'être observé. Encore y a-t-il lieu de remarquer qu'en période de variation sensible de la natalité (1945-1946) il n'est pas correct, pour le calcul de la mortalité infantile, de rapporter les décès de moins d'un an à l'ensemble des naissances de la même année de calendrier. En effet, les décès de moins d'un an observés au cours d'une année *n* proviennent, en général, pour deux tiers seulement des naissances de cette année et pour un tiers des naissances de l'année *n-1*. Par conséquent, un taux de mortalité infantile plus exact sera calculé en ramenant les décès de moins d'un an, enregistrés en 1946, à la moyenne pondérée des naissances survenues en 1946 (2 fois) et en 1945 (1 fois). Le taux ainsi calculé s'établit à 73, proportion plus voisine de la réalité, et nettement supérieure à celle d'avant-guerre. L'état sanitaire de la première enfance qui semble conditionné par la santé déficiente des mères, affaiblies par des années de privations, reste donc inquiétant et réduit, dans une mesure certaine, les effets heureux du relèvement de la fécondité.

Causes de décès. — Une statistique provisoire (1), portant sur 95 % des cas de décès enregistrés en 1946, permet d'attribuer, avec une exactitude suffisante, la part qui revient aux diverses causes de décès. Les nombres ci-dessous, s'appliquant à l'ensemble de la population sans distinction de sexe ou d'âge, n'admettent, bien entendu, que quelques considérations très sommaires.

Remarquons d'abord que la qualité de la statistique de 1946 est légèrement moindre que celle de 1945, le nombre des causes non spécifiées et non déclarées étant passé de 9 % en 1945 à 10 % en 1946.

L'amélioration de la mortalité s'affirme dans tous les groupes à l'exception de celui qui réunit les décès dus à des vices de conformation congénitale et aux maladies du premier âge, ce qui est une conséquence directe du relèvement important de la natalité.

Les décès par maladies infectieuses et parasitaires qui comprennent notamment

(1) Établie par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques.

Proportion des décès pour 10.000 habitants (dans 90 départements) attribués à chacun des 18 groupes de la nomenclature internationale des causes de décès.

GROUPE	DÉSIGNATION	1936	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
I	Maladies infectieuses et parasitaires.	15,2	20,6	19,2	18,9	18,4	18,2	17,9	12,2
II	Cancers et autres tumeurs	10,6	15,4	15,4	16,0	16,5	16,8	17,1	15,9
III, IV, V	Maladies rhumatismales, de la nutrition, des glandes endocrines, autres maladies générales, maladies du sang, empoisonnements chroniques, intoxications	2,3	3,3	3,2	3,3	2,4	2,6	2,6	2,1
VI	Maladies du système nerveux et des organes des sens	15,5	23,8	22,7	21,5	19,3	20,9	19,5	16,7
VII	Maladies de l'appareil circulatoire.	18,8	28,9	27,4	28,1	28,3	32,1	29,1	23,9
VIII	Maladies de l'appareil respiratoire.	16,9	25,7	19,1	19,5	18,7	23,3	20,2	14,9
IX	Maladies de l'appareil digestif . .	7,5	10,7	9,5	9,2	8,5	8,0	10,5	7,0
X	Maladies de l'appareil urinaire et de l'appareil génital	5,5	8,6	8,6	8,9	7,5	8,9	7,1	6,9
XI	Maladies de la grossesse, accouchement, état puerpéral	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2
XII, XIII	Maladies de la peau, du tissu cellulaire, des os, des organes de la locomotion	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3
XIV, XV	Vices de conformation congénitaux, maladies du premier âge	2,9	3,6	3,0	3,3	3,4	3,3	4,8	4,8
XVI	Sénilité	19,3	20,8	15,8	16,1	15,8	16,7	13,2	10,1
XVII	Morts violentes ou accidentelles .	6,7	12,7	7,4	7,0	9,1	24,0	9,7	6,2
XVIII	Causes non spécifiées ou mal définies	31,4	28,1	20,2	16,3	14,7	18,2	14,9	13,2
TOTAL	Toutes causes réunies	153	203	172	169	168	194	167	134

la tuberculose sous toutes ses formes est en nette régression, non seulement par rapport à l'année précédente, mais encore — et pour la première fois depuis 1939 — par rapport à 1936, dernière année d'avant-guerre pour laquelle une statistique des causes de décès ait été établie (1).

En revanche, la mortalité par cancer se maintient à un niveau élevé : 15,9 contre 10,6 en 1936, mais on ne saurait affirmer que les victimes du cancer ont augmenté dans ces proportions. La hausse du taux pourrait résulter d'un diagnostic plus précis et de déclarations plus nombreuses de la part du corps médical.

Les maladies du système nerveux et les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné plus d'accidents mortels qu'il y a dix ans. Les maladies de cœur ont été particulièrement meurtrières, lors des années de guerre les plus tendues : 1940 et 1944.

Les décès par sénilité représentent, en 1946, la proportion la plus faible qui ait été enregistrée au cours de la dernière décade : 10,1 pour 10.000 habitants contre 19,3 en 1936. Effet de la sélection, d'une part et, d'autre part, de l'amélioration de la qualité de la statistique sanitaire.

Quant aux morts violentes et accidentelles, leur taux, après les pointes de 1940 et de 1944, est revenu au niveau d'avant-guerre.

Excédent de naissances. — Pour la première fois depuis 1935, le bilan démographique se solde par un excédent de naissances; son importance, 294.000, est sans précédent dans les statistiques françaises. Mais il n'y a pas lieu d'attacher à ce résultat comptable une importance démesurée; les deux termes de la balance (naissances-décès) n'étant pas de même valeur qualitative, la différence

(1) Les documents de base relatifs aux années 1937, 1938 et 1939 ont été détruits par faits de guerre.

a souvent une apparence trompeuse et l'expérience du passé témoigne que des excédents de naissances peuvent fort bien masquer l'incapacité des générations de se remplacer intégralement.

Perspectives pour 1947. — D'après les renseignements connus à l'heure actuelle et qui ne concernent que les trois premiers trimestres, on peut établir comme suit les prévisions pour l'année 1947 : mariages : 415.000, soit une baisse de 100.000 ou de 20 % par rapport à 1946, résultat qui n'a rien qui puisse surprendre, le nombre des mariages se trouvant sérieusement résorbé. Le taux de nuptialité de 1947 n'en demeurera pas moins supérieur de 73 % à celui d'avant-guerre. Le nombre des naissances battra un nouveau record en s'approchant du niveau de 860.000, correspondant à la natalité enregistrée en 1905. Les décès, en légère baisse, marqueront le record de faiblesse inconnu jusqu'ici au niveau de 535.000. Dans ces conditions, la France, enrichie depuis le dernier recensement d'environ 600.000 âmes par le seul mouvement naturel, comptera environ 41,1 millions d'habitants au début de l'année 1948.

B. — Pays divers

Le tableau ci-après indique la variation des taux démographiques de quelques pays, entre 1938 et 1945, 1946. En général, et sauf indication contraire, pour les pays belligérants, les taux de mortalité ne tiennent pas compte des militaires décédés par faits de guerre, mais ils comprennent, au moins partiellement, les victimes civiles de la guerre.

PAYS	NATALITÉ				MORTALITÉ				MORTALITÉ INFANTILE			
	1938	1944	1945	1946	1938	1944	1945	1946	1938	1944	1945	1946
<i>Pays européens :</i>	Proportions pour 10.000 habitants								Proport pour 1.000 nés viv.			
Belgique	158	151	155	181	182	159	147	184	82	83	100	—
Danemark (1)	181	226	235	234	103	102	105	102	59	48	48	40
Espagne (2)	199	224	229	—	190	129	121	—	120	93	85	—
Finlande	209	211	251	270	180	181	130	116	68	69	63	56
France	149	164	162	206	158	198	162	134	66	78	108	73
Hongrie (3)	201	210	—	168	144	154	—	139	—	—	—	—
Italie (4)	237	192	183	226	141	159	138	120	106	102	99	84
Norvège	156	196	188	225	100	100	95	92	37	—	—	—
Pays-Bas	205	240	227	302	85	118	153	85	37	44 (5)	—	39
Portugal (6)	266	250	257	247	154	148	142	147	137	122	115	121
Roumanie	296	217 (7)	196 (8)	238 (8)	192	196 (7)	200 (8)	180 (8)	—	—	—	—
Royaume-Uni	155	199	183	202	118	131	129	121	55	48	48	43
Suède	149	203	202	196	115	108	107	106	42	30	30	26
Tchécoslovaquie (9)	167	—	195	222	132	—	178	137	—	—	—	—
<i>Pays extra-européens :</i>												
Australie (10)	175	210	218	237	96	95	95	100	38	31	29	29
Canada (11)	206	238	238	265	96	97	93	92	63	55	51	47
Chili	334	329	331	321	254	194	199	171	236	181	184	160
Colombie	322	321	319	330	173	163	158	156	156	155	151	—
Costa-Rica	431	413	436	417	167	156	144	—	122	125	110	102
États-Unis	176	202	196	238	106	106(12)	106(12)	101(12)	51	40	38	34
Japon (13)	267	294	234	265	174	175(14)	303(15)	214	114	—	—	—
Mexique	435	442	449	425	229	206	195	187	128	111	106	110
Palestine (16)	399	444	448	444	150	135(17)	127(17)	128(17)	112	87	80	76

(1) Non compris les Iles Féroé. — (2) Y compris les Iles Baléares et les Iles Canaries. — (3) Territoire de Trïanon. — (4) A partir de 1944, non compris la Vénétie Julienne et Zara. — (5) Basé sur les données de janvier-juin. — (6) Y compris les Açores et Madère. — (7) Non compris Bessarabie, 1/2 Bukovine, 2/3 Transylvanie et une partie de Crisana. — (8) Non compris Bessarabie, le nord de Bukovine et le sud de Dobroudja. — (9) Bohême, Moravie, Silésie et Slovaquie. — (10) Non compris les autochtones. — (11) Non compris le Yukon et les territoires du Nord-Ouest. — (12) Non compris l'armée d'outre-mer. — (13) A partir de 1939, Japonais seulement. — (14) Non compris mortalité due à la guerre. — (15) Y compris mortalité dans l'armée d'outre-mer. — (16) Données pour population de résidence seulement, non compris les nomades. — (17) Les taux semblent être sous-estimés.

Comme en France, l'année 1946 est généralement caractérisée par une *natalité* maxima, dépassant sensiblement celle de 1938, et ceci indépendamment du fait que le pays a participé ou non aux dernières guerres. Si en France, la hausse de la natalité est due, en partie, à l'arrivée à l'âge de fécondité maxima des générations très abondantes nées au lendemain de la première guerre mondiale, cette raison ne saurait être invoquée pour expliquer l'accroissement de la natalité, dans les pays restés en dehors du conflit de 1914 à 1918 et dont la structure, de ce fait, n'accuse pas d'anomalies. Dans ces pays, le relèvement effectif de la natalité peut être attribué intégralement à un accroissement substantiel de la fécondité dont il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de dégager les causes véritables. Une baisse de la natalité a cependant été enregistrée au Portugal, en Hongrie, Roumanie, au Chili et au Mexique, pays de forte natalité, se trouvant au stade initial de leur révolution démographique.

Dans la presque totalité des pays considérés, la *mortalité* marque une baisse importante par rapport à 1945 en même temps qu'une réduction assez sensible par rapport à 1938, sauf en Belgique, en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie et en Autriche, où le taux d'avant-guerre est dépassé.

La *mortalité infantile* ne varie pas toujours dans le même sens que la mortalité générale; c'est le cas pour la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Australie. Sous réserves des divergences dans le mode de calcul de son taux, en Europe, la mortalité infantile de la France n'est dépassée que par celle de l'Italie (laquelle s'est cependant considérablement améliorée depuis 1938) et celle du Portugal. Cette dernière est la plus élevée, comptant 121 décès pour 1.000 nés vivants. Dans les pays extra-européens, ce taux se trouve encore surpassé au Chili, où il atteint 160 pour 1.000.

Dans l'ensemble, les caractéristiques démographiques de la France se retrouvent dans la majorité des pays considérés. Toutefois, les taux bruts de natalité et de mortalité ne caractérisant que très imparfaitement l'intensité réelle de la fécondité et de la mortalité, il n'est pas possible de les utiliser pour déterminer la place exacte occupée par la France dans l'ensemble des pays.

Paul GASC.